



AIDE À LA NAISSANCE OU À L'ADOPTION D'UN 1^{ER} ENFANT

► OBJECTIF

Apporter un soutien financier pour des dépenses d'équipement à l'arrivée d'un premier enfant

► BÉNÉFICIAIRES

Ressortissants agricoles ayant opté pour leur rattachement à la MSA au titre des prestations familiales pour le premier enfant du ménage, et avant la fin des 6 mois de celui-ci ou de son arrivée.

► CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Conditions de Ressources :

Quotient Familial \leq 1580 €

► PROCÉDURE

Versement automatique aux familles par le Service d'Action Sociale.



► MONTANT

Aide Forfaitaire de 300 €

*Pour les naissances multiples :
1 aide par enfant*

**N'hésitez pas à contacter le Service
d'Action Sociale de votre MSA**

MSA Portes de Bretagne

Ille-et-Vilaine - tél. 02 99 01 80 80

Morbihan - tél. 02 97 46 52 52

www.msaportesdebretagne.fr

contact@portesdebretagne.msa.fr

Adressez vos courriers à : MSA Portes de Bretagne - 35027 RENNES CEDEX 9



L'essentiel & plus encore